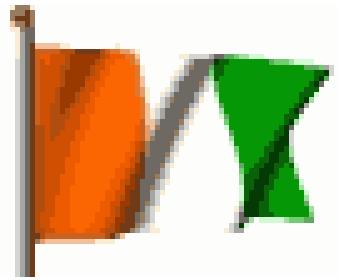


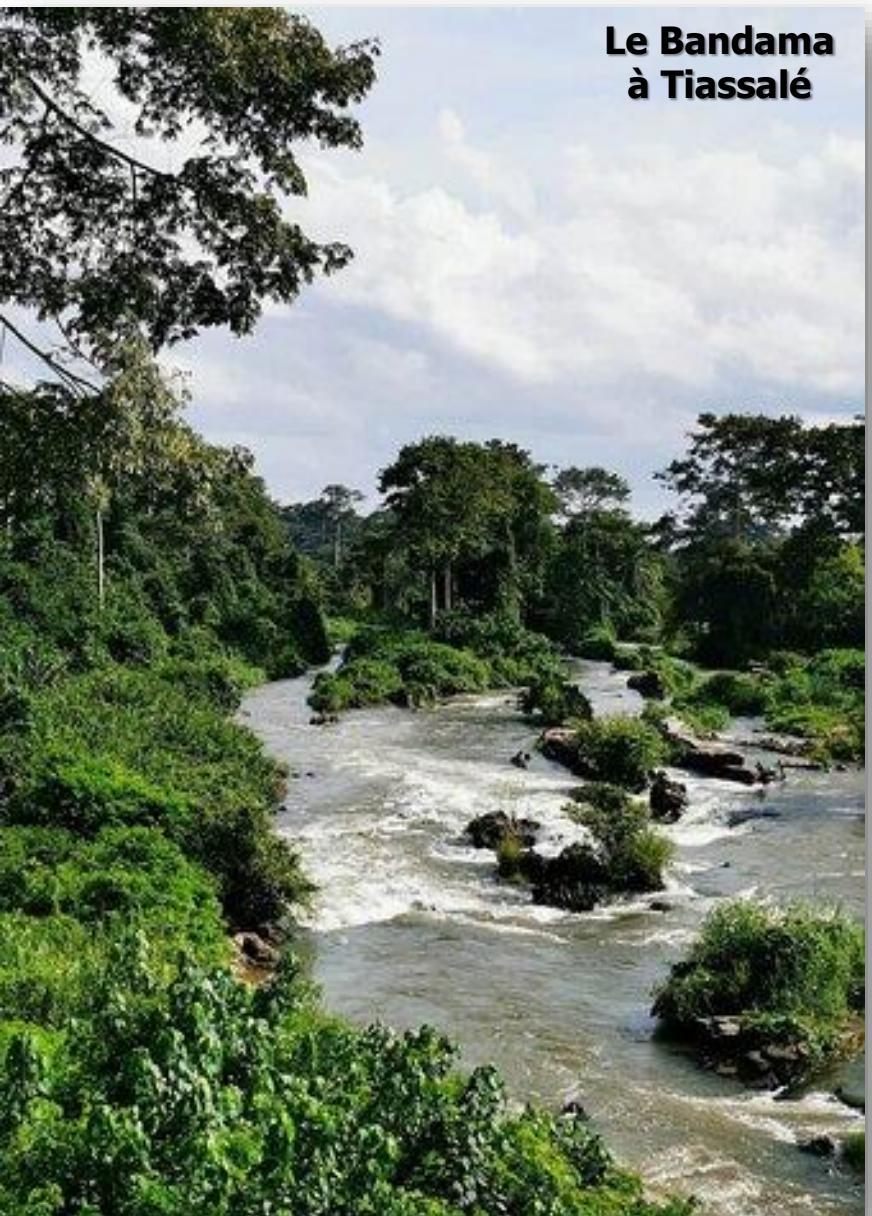


République de Côte D'Ivoire

Union – Discipline – Travail



Ministère des Eaux et Forêts



Le Bandama
à Tiassalé



10^e Forum Mondial de l'Eau. Bali 2024

Le 22 Mai 2024

INTÉGRATION DE LA SÉCURITÉ
ÉCOLOGIQUE DANS LA GESTION DES
BASSINS VERSANTS

M. Laurent TCHAGBA
Ministre des Eaux et Forêts Côte d'Ivoire

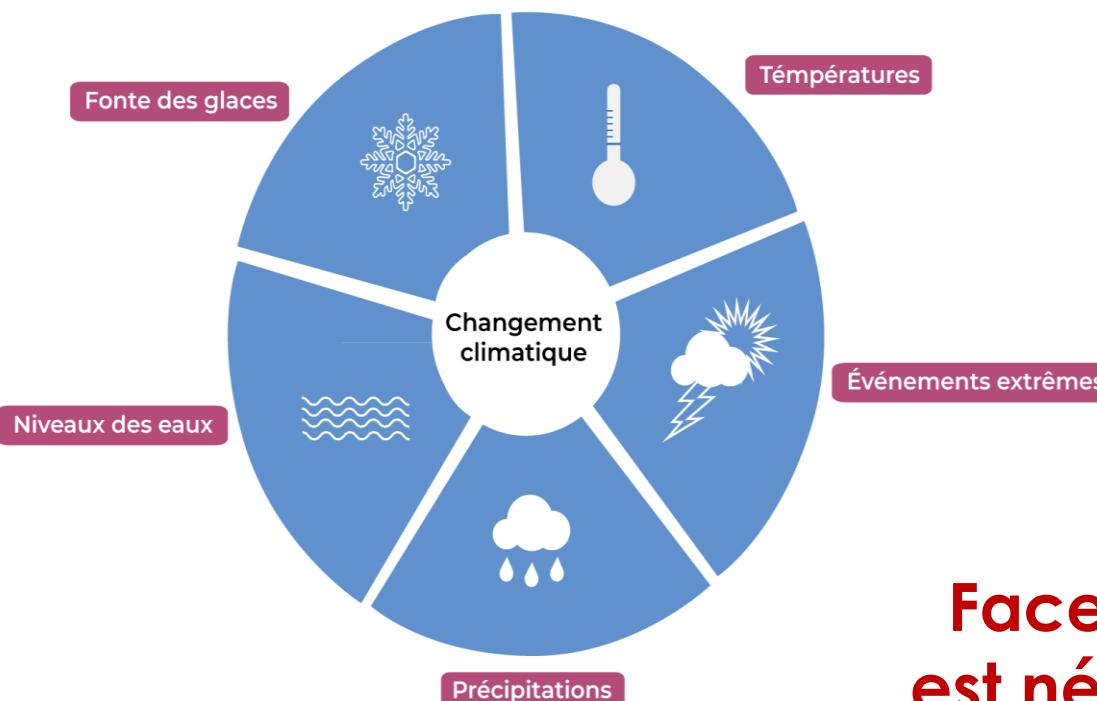
Les enjeux écologiques des bassins versants

□ Les enjeux écologiques des bassins versants sont variés et cruciaux pour la santé des écosystèmes. Ils comprennent:

❖ Le Changement climatique

Depuis plusieurs décennies :

- Baisse pluviométrique généralisée;
- Modifications des durées des saisons climatiques;
- Modifications du régime des fleuves;
- **Diminution de la quantité d'eau mobilisable.**



❖ Les Activités Anthropiques

- la pollution industrielle;
- la Pollution domestique;
- l'exploitation minière illégale.



❖ La Destruction Ecologique

- La déforestation;
- la destruction des zones humides et habitats naturels;
- la canalisation des cours d'eau;
- la fragmentation des habitats aquatiques.



Face à ces enjeux, une gestion durable des bassins versants est nécessaire pour assurer la sécurité hydrique et écologique.

Lien entre sécurité écologique et sécurité de l'eau



- **La sécurité hydrique et la sécurité écologique** sont intrinsèquement liées, car la santé des écosystèmes aquatiques est essentielle pour assurer un approvisionnement durable en eau douce et pour maintenir la biodiversité, la qualité de l'eau et la résilience face aux changements environnementaux;
- Tous les deux concepts:
 - **Contribuent au Cycle de l'Eau;**
 - **Participent à la Filtration et Purification des ressources en Eau;**
 - **Fournissent des Habitats vitaux et une Biodiversité extraordinaire;**
 - **Participent à la satisfaction de tous les usages;**
 - **Contribuent à renforcer la Résilience aux Changements Climatiques.**
- L'intégration de l'approche écosystémique pour la gestion des bassins versants présente des avantages significatifs, notamment la prise en compte des **principes d'aménagement écologique dans la hiérarchisation des usages**.

Expérience de la Côte d'Ivoire dans la gestion BV



- La Côte d'Ivoire bénéficie d'une diversité écologique remarquable, comprenant des ressources **forestières, fauniques et en eau**;
- La responsabilité de la gestion de ces ressources est confiée au **Ministère des Eaux et Forêts [MINEF]**;
- Ce département ministériel a relevé les défis posés par les pressions humaines sur ces ressources, notamment l'exploitation abusive et le sciage illégal du bois, le braconnage des espèces animales, la pollution de l'eau par l'orpaillage clandestin et des industriels véreux;
- Face à cette situation, plusieurs mesures ont été prises, tant au niveau national qu'international. Ces mesures prises peuvent être reparties selon les trois axes suivants:
 - **Cadre Juridique et Réglementaire;**
 - **Cadre Organisationnel;**
 - **Actions de sensibilisations.**

Expérience de la Côte d'Ivoire dans la gestion par BV

❖ Cadre Juridique et Réglementaire

- La Côte d'Ivoire a opté pour la GIRE avec une gestion par bassin versant;
- Pour la mise en œuvre efficace de la GIRE, il a fallu harmoniser le cadre législatif à l'actualité scientifique, politique et économique des populations;
- Ainsi, la loi portant Code de l'eau de 1998 a été révisée et promulguée en Novembre 2023 pour prendre en compte les questions liées au changement climatique et à la pollution des ressources tout en prônant l'utilisation des eaux non conventionnelles et la réutilisation des eaux usées;
- Le gouvernement ivoirien à ratifier la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux le 8 mai 2024.



Expérience de la Côte d'Ivoire dans la gestion BV

❖ Cadre Organisationnel

- La promotion de la mise en place d'organismes de bassins **nationaux et internationaux**;
- Crédit d'organismes de bassin avec trois (03) agences de bassin, dont: 1-Comoé-Bia-Tanoé, 2-Bandama-Agneby-Boubo; 3-Cavally-Sassandra-Nuon;
- La coopération **internationale** sur les bassins en partage, dont : 1. L'Autorité du Bassin du Niger; 2. L'Autorité du Bassin de la Volta, 3. L'Autorité du Bassin Comoé-Bia-Tanoé;
- La création du Groupement Spécial de Lutte contre L'Orpaillage Illégale (GSLOI) par le **Conseil Nationale de Sécurité**;
- La création **au sein du MINEF** d'unités et de structures spécialisées telles, la Police Forestière et de l'Eau (DPFE) et la Brigade Spéciale de Surveillance et d'Intervention (BSSI) avec l'installation de postes avancés;
- Un vaste programme de recrutement d'agents techniques.

❖ Actions de Sensibilisation

Le MINEF entreprend des séances de sensibilisations lors des:

- Journées Mondiales de l'Eau (JME);
- Semaines Nationales de l'Eau (SNE).

pour une meilleure prise en compte des principes de la GIRE et la protection des ressources en eau et de l'environnement.



Conclusion

- La gestion des bassins versants devrait, outre les aspects hydrologiques et institutionnels, considérer l'interdépendances des matrices environnementales et leur impact sur la vie humaine et vice versa;
- Cette approche d'intégration de la sécurité écologique dans la gestion de nos bassins versants constitue un gage d'efficacité de l'action publique;
- La Côte d'Ivoire s'inscrit déjà dans cette dynamique avec des actions concrètes tant au plan national qu'international;
- C'est pourquoi, nous voulons profiter de cette plateforme du 10e Forum Mondial de L'Eau pour solliciter des financements pour une gestion beaucoup plus efficiente par bassins versants intégrant une sécurité écologique.



e'
eau
**SOURCE DE VIE,
PRÉSERVONS LA !**



MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS